

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

Envoyé en préfecture le 06/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le

Berser
Levisuit

ID : 084-218401024-20261005-2026_D_1025-DE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 05 OCTOBRE 2026

Date de la convocation
29/09/2026

Date d'affichage
29/09/2026

Objet de la délibération

Approbation de la
convention participation aux
charges de fonctionnement
pour l'année scolaire 2026-
2027 entre la Commune de
Cabrières d'Avignon et la
Commune de Roussillon

N° 102/26

L'an deux mil vingt-six et le cinq octobre à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Présents : Mme BONNELLY, M. ICARD, Mme BERNARD, M. BROVELLI, Mme BRAZARD, M. CHABRIER, Mme CHEREL, M. CHOMETTE, M. DIDNIK, M. JEGOU, Mme MOUNIER-SIRE, Mme TRACOL, M. BONHOMME, Mme MALIVEL

Absents : Mme MIGLIORINI donne pouvoir à Mme BONNELLY,

Madame le Maire explique qu'un élève de notre commune va être scolarisé à l'école primaire de Cabrières d'Avignon. Conformément à la réglementation cette Commune demande une participation financière pour les charges de fonctionnement.

Elle présente le projet de convention pour la participation financière entre les 2 communes pour l'année scolaire 2026-2027, le montant sera de 750 €.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE**, par 15 POUR, la convention de participation aux charges de fonctionnement des écoles entre la commune de Cabrières d'Avignon et la Commune de Roussillon pour l'année scolaire 2026-2027.

- **DONNE** pouvoir à Madame le Maire pour signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY



Secrétaire de séance

Marie BERNARD